Page: 1/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS
- · Code du produit: 16740001
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Étape du cycle de vie

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

IS Utilisation sur sites industriels

· Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Glu
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIA SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

@: tecnico@zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117

Fax:(NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395

@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES

Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51

contact@zep-industries.com

www.zep-industries.com (a): info(a)zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

· Service chargé des renseignements:

Service Clients:

NL:Tel:+31164250100 Fax:+31164266710 BE:Tel:+3223470117 Fax:+3223471395 IT:Tel:+3906926691 Fax:+3906.92747061

UK:Tel:+441514221000 Fax:+441514221011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59 BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Page: 2/8

(suite de la page 1)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

#### Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

· Pictogrammes de danger

GHS07

- Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

triméthoxyvinylsilane

Reaction mass of bis (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (1,2,2,6,6)-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (1,2,2,6)-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (1,2,2,6)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 2768-02-7	triméthoxyvinylsilane	1%
EINECS: 220-449-8 Numéro index: 014-049-00-0	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317	
CAS: 1760-24-3	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	≥0,1-<0,25%
EINECS: 217-164-6	<ul> <li>Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318</li> <li>Aquatic Chronic 2, H411</li> <li>Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317</li> </ul>	
Numéro CE: 915-687-0 Reg.nr.: 01-0000015075-76-0013	Reaction mass of bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacate	≥0,1-<0,25%
	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	

<sup>·</sup> Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Protéger l'oeil intact.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Page: 3/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL		
CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane		
Oral	DNEL Long term-systemic	0,3 mg/kg human/day (des consommateurs)
Dermique	DNEL Long term-local	0,1 mg/kg human/day (des consommateurs)
	DNEL Long term-systemic	7,8 mg/kg human/day (des consommateurs)
		0,2 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m3	6,7 mg/m3 (des consommateurs)
		27,6 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
	DNEL Acute-systemic mg/m3	0,7 mg/m3 (des consommateurs)

•	PNE	_
---	-----	---

### CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

PNEC Freshwater mg/L	0,4 mg/L
	0.04~mg/L

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

#### Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

(suite de la page 3) PNEC Freshwater sediment 1,5 mg/Kg PNEC Marine water sediment 0.15 mg/KgPNEC Intermittent release 2,4 PNEC Soil  $0.06 \, mg/Kg$ PNEC Sewage treatment Plant mg/L 6,6 mg/L

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- · Protection des mains: Gants de protection
- · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation,

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique Solide

· Couleur: Selon désignation produit

Caractéristique · Odeur: · Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

Non déterminé. d'ébullition · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé. Point d'éclair Non applicable. · Température de décomposition: Non déterminé. Non applicable. *• pH* 

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. Non applicable.

Non déterminé. Dynamique: Non applicable.

Solubilité

· l'eau: Insoluble Non déterminé. · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) · Pression de vapeur: Non déterminé. Non applicable.

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,06 g/cm3 Non déterminé. · Densité relative. · Densité de vapeur: Non déterminé. · Caractéristiques des particules Voir point 3.

- · 9.2 Autres informations
- · Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de

l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

Page: 5/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

		(suite de la page 4
· Changement d'état		
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Informations concernant les classes de danger physiqu	2	
· Substances et mélanges explosibles	néant	
· Gaz inflammables	néant	
· Aérosols	néant	
· Gaz comburants	néant	
· Gaz sous pression	néant	
· Liquides inflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant	
· Liquides pyrophoriques	néant	
· Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflamma	bles	
au contact de l'eau	néant	
· Liquides comburants	néant	
· Matières solides comburantes	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant	
Explosibles désensibilisés	néant	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour l	a classification:
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicit	é aiguë (ETA))

Inhalatoire LC50/4 h 1.680 mg/l (Rat)

CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (Rat)	

Inhalatoire LC50 / 4 h 16,8 mg/l (Rat)

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

· 11.2 Informations sur les autres dangers

(suite de la page 5)

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

#### CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

LC50 / 96 h | 191 mg/ltr (fish)

EC 50 / 48 h 169 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

EC 50 / 72 H 210 /mg/l (Selenastrum capricornutum (Algae))

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Aucune pollution des eaux connue.

En général non polluant

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

(suite page 7)

Page: 7/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

#### Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

(suite de la page 6)

Dir. 06/08 ADR – RID - IMDG - IATA; Directive 2012/18/UE (Seveso III) DIRECTIVE 2008/98/CE RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

triméthoxyvinylsilane

Reaction mass of bis (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (1,2,2,6,6)-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (1,2,2,6)-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate (1,2,2,6)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: En général non polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul
- · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service

(suite page 8)

Page: 8/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 05.01.2023 Version: 4 (remplace la version 3) Révision: 05.01.2023

### Nom du produit: PROCOLLE MS POLYMER COLORLESS

(suite de la page 7)

- · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice
- · Numéro de la version précédente: 3
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

WELL: The highest acceptable concentration

IOELV: Indicative occupational exposure limit values Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2